

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Prilly, le 17 octobre 2024

L'assemblée du Conseil intercommunal de l'ARASPE est convoquée

Mercredi 30 octobre 2024 à 19 heures

à Echallens, Salle du Conseil communal, Place du Château

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel et validation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Intercommunal du 15 mai 2024
3. Assermentation(s)
4. Elections
5. Election au CODIR
6. Communication du Comité de Direction
7. Préavis 3-2024 concernant le budget 2025
8. Motion(s), postulat(s), interpellation(s)
9. Communications de la Direction

Au nom du Conseil intercommunal

Le Président :



Alberto Mocchi

La Secrétaire :



Laurence Bastide